De Bouches à Oreilles

RÉGION

PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES Septembre 2017: N°274 EMMAÜS

La bouche ouverte



"Emmaüs ? C'est ce qui nous arrive!": parole de l'abbé Pierre reprise par Jean Rousseau...! (photo : Jean à Biarritz... manifestation pour la libre circulation article 13)

De Bouches à Oreilles

RÉGION EMMAÜS PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES Septembre 2017 : N°274

Edito

Le pince oreilles

Oui Jean, tu as raison de nous rappeler cette forte intuition de l'Abbé Pierre : "Emmaüs, c'est ce qui nous arrive"...

Emmaüs, ce BàO nous le rappelle, c'est aujourd'hui s'affirmer "délinquants solidaires" pour rester fidèles à nos valeurs d'accueil et d'humanité et non aux peurs et aux fantasmes distillés très largement,

Emmaüs, ce sont aujourd'hui les paroles des compagnes et des compagnons que le BàO contribue activement à diffuser.

Emmaüs, ce sont aujourd'hui les nombreuses actions au sein de l'International que tu as largement développé et fait connaître.

Emmaüs c'est aussi encore plus d'efficacité pour faire reconnaître le droit des étrangers (article 13, 100 pour 1),

Emmaüs c'est aussi une forte contribution à la lutte contre le chômage de longue durée (branche 3, Territoires Zéro Chômeur Longue Durée),

Emmaüs, c'est aussi une vraie révolution des "consom' acteurs" (les salons, LABEL Emmaüs).

L'aventure continue tant que nous restons ouverts "à ce qui nous arrive"...

0-

Bernard

Sommaire

Num 274 - 16 pages

2 : Edito...

3/6: Interview de Jean Rousseau (suite et fin)... et chanson pour sa retraite! 7: Recyclade 2017...

8/9 : Délinquants solidaires ! Soutien.

10/11 : Perle de Vie John APOUVI et Bravo aux lauréats de Saintes.

12/13 : Paroles de Femmes à la plage. 14/15 : Pour un tour d'horizon mon-

dial.

16 : A lire : "Monsieur Paul, l'escroc qui aimait les pauvres !"

Directeur de Publication : Bernard ARRU
Rédacteurs : JClaude DUVERGER
et Georges SOURIAU
Imprimé par "Les Ateliers du Bocage"
EMMAÜS PEUPINS 79140 LE PIN

Suite de l'interview de Jean Rousseau... Jean et ses responsabilités nationales et internationales!

Jean, dans le précédent "De Bouches à Oreilles" de juillet-août nous avons parlé de ton parcours d'enfant en Mayenne, d'étudiant, de professeur en Afrique et de ton arrivée dans le mouvement Emmaüs. Après les stages dans diverses communautés tu débutes comme responsable au Mans avec Jean Girard. En 1982 une nouvelle communauté est créée à Angers, tu la rejoins en 1983 où tu y passeras le reste de ta carrière de responsable... 2017 : tu prends une retraite bien méritée...

BàO: Avant de partir peux-tu nous parler de ton engagement dans le mouvement Emmaüs?

Jean: On a dit souvent ce que l'on a reçu des amis d'Angers: ils ne sont pas que des gens généreux, mais des gens qui ont l'habitude de l'intérêt des organisations et de la puissan-

ce nécessaire à organiser les choses. Ils ont toujours été connectés et impliqués dans l'évolution du mouvement Emmaüs, en dehors de ce qu'ils souhaitaient réaliser à la communauté... Très attachés à l'abbé Pierre et aux valeurs d'Emmaüs.

BàO: Dans quelles structures s'engagent-ils?

Jean: À l'époque ils se sont impliqués à l'UCC, Emmaüs France n'existait pas encore. Nous avons fait confiance aux premiers débuts d'Emmaüs France. La meilleure preuve est que la communauté d'Angers a été créée par deux communautés venant de deux familles antagonistes, l'UCC (Union Centrale des Communautés) et l'UACE (Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs). C'était bien dans l'esprit des gens d'Angers, les bisbilles entre familles cela nous intéressait mais nous avions d'autres choses à faire.

BàO: À l'UCC, quels étaient vos engagements?

Jean: Nous étions au conseil administration de l'UCC.

BàO: As-tu été président de l'UCC?

Jean: Non, mais je faisais partie du bureau dans mes premières années de responsable. Je n'étais pas expérimenté, mais c'était cela la vie de l'UCC, de favoriser l'investissement et la réflexion de tous. Ce que l'on a perdu un peu à Emmaüs France. C'était très formateur pour nous en étant au bureau. Nous apprenions beaucoup de choses, nous n'étions pas que dans la gestion mais aussi dans la réflexion. Étant créé par deux familles différentes nous avons naturellement milité pour la création d'Emmaüs France. Nous développions les rencontres en région...

BàO: Vous avez travaillé dans la création d'une structure Emmaüs France?

Jean: Nous avons pris notre part dans cette avancée du mouvement. Nous participions à toutes les AG en ayant réfléchi avant en communauté, nous traitions cela sérieu-



sement. Nous pensions qu'il y avait encore des communautés à créer...

BàO: Comment ton engagement à l'UCC t'a amené vers la présidence d'Emmaüs France et dans quelles circonstances?

Jean: En fait c'est une question que je ne me suis pas posée. Je participais activement à cette époque, après 1985 date de création d'Emmaüs France, dans des groupes de travail sur les questions d'appartenance et les questions des statuts à Emmaüs France. Il y a eu une réforme importante des statuts en 1996. Pour l'UCC, je participais à un groupe de travail qui amenait des idées pour un nouvel Emmaüs France. Ces réunions m'ont donné pas mal de connaissance et de lisibilité sur l'avancée du mouvement. Dix ans déjà que le président Raymond Etienne était en poste, il annonçait qu'il allait partir mais ne partait pas, sauf qu'un jour il est parti sans véritablement préparer sa succession. Un mercredi, de repos chez moi, Franco Bettoli, le président d'Emmaüs International, et l'abbé Pierre m'appellent très inquiets de ce qui se passait à Emmaüs France et me demandent si je pouvais présenter ma candidature à la présidence. Beaucoup d'élus du bureau avaient démissionné, pas de candidat à la présidence et l'AG arrivait. C'était la débandade... Donc j'ai accepté de présenter ma candidature. Quand tu as l'abbé Pierre au téléphone c'est difficile de dire non...

BàO: C'est l'appel de l'abbé Pierre qui t'a décidé à te présenter?

Jean: C'est plutôt Franco, il m'a expliqué en détail le problème. L'abbé Pierre a toujours eu confiance, le mouvement trouvera toujours des gens. En tant que fondateur il pouvait apporter son petit coup de patte en disant: "Le mouvement a besoin de toi ", il l'a souvent fait pour d'autres.

BàO: Tu arrives à EF, un grand bazar, que fais-tu?

Jean: Il y avait deux choses compliquées : la première c'est de travailler avec les élus au CA, des personnes

qui n'étaient pas forcement les gens avec qui j'aurais souhaité travailler pour créer le changement de statuts que nous devions mettre en place. Lors de l'élection du bureau je me suis permis de dire avec qui je souhaitais travailler... Cela a jeté un froid mais aucun n'a refusé. J'ai eu une super équipe pour avancer.

BàO: Tu parles des statuts, lesquels?

Jean: Les statuts de 1996 que je devais mettre en place. À l'époque nous avions un petit secrétariat où les gens ne s'entendaient pas, ne se parlaient pas, étaient fâchés, donc j'avais, là aussi, en tant que président un gros chantier devant moi.

BàO: Combien étaient-ils?

Jean: Quatre personnes! Ils n'avaient pas de responsabilités claires et sans cohérence d'équipe. J'ai du assainir cela. Plus tard nous avons choisi d'avoir un délégué général. Et puis nous avons du faire des choix car les fédérations des familles communautaires et des grandes structures comme la "Fondation Abbé Pierre" et "Emmaüs Solidarité" en fait

cela ne marchait pas ensemble. Chacun se retrouvait dans son coin et pas encore l'idée de la notion de branche. Quant à l'UCC et l'UACE elles réglaient leurs problèmes en interne, mais tous les autres restaient isolés et ne réglaient aucun problème. Tout retombait sur Emmaüs France : cela veut dire qu'avec le bureau nous faisions le travail des fédés. En 1996 nous avions comme ambition de faire un Emmaüs France qui ne s'occuperait pas de la cuisine interne mais une organisation qui porterait un message politique fort. C'était l'impasse de la réforme des statuts proposés en 96...

BàO: Comment tu t'en sors de cette situation?

Jean: En 1999 j'ai convoqué une réunion avec tous les présidents, j'avais demandé à l'abbé Pierre et Franco de venir, j'explique qu'il était impossible de travailler avec ces statuts, même si nous venions de les faire et très compliqués à réaliser. Il faudrait les remettre sur le métier en convoquant tous les acteurs d'Emmaüs et que l'on réfléchisse sur une organisation enfin efficace. Un an après, nous organisons un Congrès, il sera le premier à Emmaüs. J'ai travaillé avec des équipes, externes au mouvement, pour préparer les documents. Nous avions travaillé avec le CA, le Bureau qui avait des idées et on s'est fait aider par une organisation spécialiste des associations qui nous a fait réfléchir sur le monde Emmaüs... C'est comme cela que nous avons proposé des réformes statutaires qui ont vu le jour en 2002, mises en place la même année. C'est en 2002 que je quitte la présidence d'Emmaüs France.

BàO: Tu as mis en place des nouveaux statuts, tu es un peu l'instigateur de la réforme qui est en vigueur encore en 2017.

Jean: Oui, la notion de "branche" est née dans ces années là. Les statuts de 1996 ne changeaient pas grand-chose alors que ceux de 2002 étaient révolutionnaires pour le mouvement. Avant les gens ne pensaient qu'à leur



3 Pdts d'Emmaüs : France, Europe, International

propre chapelle et mettre toutes les communautés dans une même famille c'était redoutable pour certains. Le changement c'était la disparition des diverses familles. Il faut que cette branche communautaire ait une unité car cela est très important. Autant que les communautés soient maitres de leur destin, il est intangible pour l'unité du mouvement d'être tous dans la même ligne : la qualité d'accueil des compagnes et compagnons, la formation des responsables, les règles de solidarité. Tout cela doit être commun à tous dans ce mouvement.

BàO: As-tu un souhait pour Emmaüs France?

Jean: Je pense qu'il manque des cadres formés, le mouvement étant complexe, il est indispensable que les futurs élus aient une bonne formation, cela est indispensable voire nécessaire. Malgré nos imperfections nous réalisons un travail formidable tout en préservant la démocratie.

BàO: Jean, tu quittes la présidence d'Emmaüs France, tu reviens à la communauté et peu de temps après tu es sollicité pour la présidence d'Emmaüs International, peux tu en parler?

Jean: Avant 2003, Il y avait trois Régions en Europe: Emmaüs France, Emmaüs Europe du nord et Emmaüs Europe du sud. En tant que président d'Emmaüs France, de 1996 à 2002, je siégeais au conseil d'administration d'Emmaüs International, cela faisait partie des statuts d'Emmaüs France, la France avait deux délégués dont obligatoirement son président. C'était très lourd et contraignant mais cela était très juste, comme membre du CA le président avait un lien direct et une qualité d'animation conjointe Emmaüs France/Emmaüs International qui fonctionnait bien. Nous étions très actifs dans le travail avec l'international ce qui explique par exemple l'action faite en Bosnie, la préparation des assemblées mondiales, l'envoi des conteneurs... Tous les ans dans le rapport d'activité d'Emmaüs France, nous commencions par la présentation de ce que nous avions fait au niveau international en tant que structure française. Tout cela m'a donné des connaissances importantes sur le fonctionnement d'Emmaüs International et aussi de la préparation de la réforme statutaire qui à eu lieu en 2003. J'ai apporté des idées sur la réforme de ces statuts qui ont été adoptés à l'Assemblée Mondiale de Ouagadougou. C'est lors de cette Assemblée Mondiale qu'Emmaüs Europe regroupera la France et les deux Régions Europe. En 1999, c'est la

fin du mandat pour Franco Bettoli (il prendra ses grandes vacances, le 4 avril 2008, pour rejoindre l'abbé Pierre). C'est Renzo Fior qui le remplace et après deux mandats, en 2007 il laissera sa place. Renzo me demande alors de réfléchir à mon éventuelle candidature.

BàO: Je me souviens de cette époque, tu venais à peine de revenir à la communauté, et tu nous annonces ton éventuel candidature à la présidence d'Emmaüs International. Nous étions tous, à la communauté, un peu dépités: cela faisait presque un an que tu étais revenu responsable à temps complet, nous avions ressenti une certaine fierté. Après quelque temps de réflexion tu nous as informés de ta décision.

Jean: Finalement j'ai dit: "OUI". J'étais un peu préparé pour avoir rencontré des gens. Nous avions parlé de ma présence à la communauté, d'assurer les week-ends malgré mon engagement international. Je voulais participer à la vie de la communauté, être présent aux réunions communautaires.

BàO: Nous étions admiratifs pour ta présence à la communauté. Le vendredi soir tu arrivais de l'autre bout du monde et le lendemain matin tu étais là auprès des compagnons. Le dimanche matin à l'ouverture de la Recyclerie tu étais entouré de compagnons volontairement venus passer un moment avec toi.

Jean : C'était important pour moi qu'il n'y ait pas de coupures avec la vie au "Sauloup" et je pense aussi avec l'association.

BàO: Durant ta présidence d'Emmaüs International, qu'as-tu impulsé dans le mouvement international?

Jean: Il y avait deux chantiers: ce qui avait été décidé lors de la réforme des statuts de 2003 et qui n'avait pas été réellement mis en place, c'est-à-dire de faire vivre les régions: nous avons été un peu harcelants pour faire avancer les choses pour que les régions s'organisent, entre autre l'Europe... l'Afrique qu'ils ne fassent pas n'importe quoi... l'Amérique avec les problèmes de personnes entre elles. Nous avons développé de l'énergie pour que cela s'organise et fonctionne en suivant les objectifs.

BàO: Cela explique tous tes déplacements?

Jean: Et puis faire un appui aux groupes les plus éloignés, même si Franco et Renzo ont beaucoup voyagé,

Un Bureau d'Emmaüs International à Angers...



moi il y a des groupes que je n'ai pas visité, car avec 300 groupes dans le monde, ce n'est pas possible. Et puis l'effort que j'ai eu à faire auprès d'Emmaüs France qui ne s'intéressait pas à Emmaüs International. J'ai mangé beaucoup d'énergie sur ce sujet durant ma présidence. J'arrive à la présidence au moment de la mort de l'abbé Pierre où Emmaüs International devient son légataire universel. Le suivi des archives, les gens qui veulent profiter de la marque abbé Pierre, le Centre abbé Pierre à Esteville et tous les chantiers mis en œuvre, cela m'a pris beaucoup de temps. Nous avions une équipe de salariés au début pas tout a fait en lien avec les enjeux des statuts, cela m'a demandé énormément de temps pour amener aux changements nécessaires, mais en fin de compte Emmaüs International a une bonne équipe.

BàO: Jean, est-ce-que la solidarité internationale est toujours aussi active?

Jean: Nous avons aussi, toujours pour le fonctionnement international, renforcé tout ce qui se fait en matière de solidarité. Il y a beaucoup de groupes qui réalisent de la solidarité mais pas assez en international, qui ne font pas l'effort de comprendre ce que font les autres groupes, c'est pour cela que nous sommes allés, avec l'équipe permanente, dans les groupes pour faire connaître la solidarité internationale, pour que les groupes gardent l'objectif demandé par l'abbé Pierre : "De rester des gens indignés, critiques et politiques". Pour les solidarités nous avons travaillé sur des projets décidés en Assemblée Générale et que Renzo à engagés, comme l'accès à l'eau au Bénin qui a demandé beaucoup d'énergie, mais on a aussi fait des rencontres autour des migrants... C'est avec de telles actions que l'on forme les gens dans les groupes à devenir militants et que l'on ne fait pas que de l'accueil mais que l'on se positionne politiquement sinon nous serions une association charitable comme d'autres, comme nous l'a rappelé avec insistance l'abbé Pierre.

BàO: Jean, dans tout ton parcours à Emmaüs as-tu une phrase qui résume ton action?

Jean: J'aime bien cette phrase que l'abbé Pierre rappelait souvent pour décrire l'aventure qu'est Emmaüs : "Emmaüs c'est ce qui nous arrive". En fait, l'abbé Pierre revient sans cesse sur l'histoire passée et les moments marquants comme le premier compagnon, même sur sa période de résistant, car jamais il n'avait imaginé d'abord qu'il serait un moine, puis un curé de paroisse... C'est une façon de dire oui face aux événements qui se présentent parfois, cela te pousse, suivant ton tempérament, à être comme l'abbé Pierre, très combatif ou particulièrement inspiré. L'aventure de la première communauté aurait pu se terminer à cause de l'improvisation, mais il y a eu cette femme morte sur les trottoirs de Paris qui a déclenché son indignation. Ce message de l'abbé Pierre passé à la radio, en Février 1954, a interpellé beaucoup de gens qui se sont dit : "Et moi qu'est-ce que je fais?" d'où "L'insurrection de la bonté". C'est à partir de cette indignation qu'Emmaüs s'est développé. Des gens ordinaires, pas forcément engagés dans des démarches stratégiques en politique ou associatives se sont investis

5

dans le mouvement. Par exemple, des personnes qui se sont posées la question de la présence des jeunes dans les communautés et qui se sont dit : "On ne va pas les garder sans avenir" et ils ont créé des structures d'insertion. Et puis je pense à cette personne qui est une amie à la communauté de Rouen qui voit toutes ces familles qui viennent chercher des dépannages de mobilier mais qui peinent à payer leurs dettes, alors elle phosphore, cela deviendra les SOS Familles... La liberté d'action à Emmaüs nous permet d'avancer et nous avons toujours quelque chose à apporter. Le parcours de chacun dans le mouvement, pour peu que l'on y reste un certain temps, permet de saisir les opportunités pour faire avancer les choses. "Donc Emmaüs c'est ce qui nous est arrivé".



Remise de la "canne de l'abbé Pierre" à Jean, nouveau Pdt d'Emmaüs International. Sarajevo 2007.

BàO: Merci Jean pour cet échange merveilleux sous la canicule, tes propos m'ont réchauffé le cœur et m'ont conforté dans mon engagement à Emmaüs.

Interview réalisée par Jean Claude Duverger.

Ecrite le 1er juillet 2017... pour Jean qui part en retraite : "Elle est à toi cette chanson..." Musique de Georges Brassens. Paroles de Denis Blouin, responsable à la communauté d'Angers.

Elle est à toi cette chanson

Toi Jean Rousseau qui par passion

A donné à notre Mouv'ment Ce qu'il y'a en toi de plus grand

Une fois les études achevées Puis deux ans d'coopé effectués

Responsable tu es nommé C'est comm' ça qu'tout a commencé

D'abord le Mans et puis Angers Une nouvelle communauté Qui par deux fédés fut créée L'UACE et l'UCC

Avec de telles circonstances Pas étonnant qu'tes compétences

Nous aient conduits, c'est vérifié

Vers plus d'unité.

Au Sauloup quand t'as débarqué

La ferme était abandonnée A la tâche tu t'es attelé Il y avait tout à créer Les Compagnons sont arrivés Le premier "Jules" se nommait Puis des Amis déterminés Prêts à soutenir le projet Efforts de tous partagés Sens de la solidarité Ce sont ces valeurs bien ancrées

Qui vous ont permis d'avancer Quand on regard' aujourd'hui Tout ce qui a été bâti On ne peut que, et c'est permis

Puis vint l'année 96

Te dire merci.

Celle de la demande expresse Par l'abbé Pierre formulée D'Emmaüs France réunifier Ton sens de la pédagogie La profondeur de tes écrits Ton infatigable énergie Pour le Mouv'ment ont bien servi

Tout n'était pas encore réglé Mais au bout de tes six années De présidence acharnée Les choses étaient bien engagées

Aujourd'hui c'est organisé Les Branches se sont constituées

Emmaüs France sait perpétuer L'intuition d'l'abbé.

Elle est à toi cette chanson

Toi Guylène qui sans façon As toujours su accompagner Celui que t'as choisi d'aimer Quand il a pris, quoi d'plus normal

La tête de l'International Tout' ces absences à l'étranger Il t'a fallu les assumer Refaire le monde ou le changer

C'était bien là sa destinée Mais de t'avoir à ses côtés C'est sûr que ça l'a sublimé Aujourd'hui l'heure est arrivée De sa retrait' bien méritée Qu'elle vous permette c'est souhaité

De vous retrouver.

Elle est à toi cette chanson

Ami, salarié, compagnon
Membre de ce fameux trépied
Qui fonde la communauté
Puiss' tu ne jamais oublier
Ce que Jean nous a tous légué
Qu'il faut savoir se surpasser
Sans jamais se décourager
Tous les combats qu'il a menés
Sont ceux qu'il nous faut continuer

L'accueil bien sûr de l'étranger Et toujours plus d'solidarité Aujourd'hui not' communauté Sans lui doit toujours innover Pour faire vivre, c'est espéré

La Fraternité.

Recyclade 2017... l'aventure continue!

600 bornes à vélo en 7 jours : belle performance...

Du 18 au 24 juin. De Bourgoin à Paris... Objectif le Salon Emmaüs du 25 juin...

Mention spéciale à nos "régionaux" du parcours:

Youness, Damien, Joël (St Nazaire), Popaul (Peupins Vivre au Peux)

Ils avaient fière allure!

... les onze cyclistes en ce matin du dimanche 18 juin guidon à la main, entourés de leurs amis venus pour la circonstance... Le moment était venu en effet de débuter le périple de la Recyclade qui depuis maintenant onze années - l'aventure a commencé en 2007 - conduit des volontaires du Mouvement (amis,

compagnons, responsables) de Bourgoin à Paris avec l'objectif d'arriver ensemble au traditionnel Salon Emmaüs le samedi précédant la vente.

La logistique est rôdée : le parcours est préparé par Alain président de Bourgoin aidé de son assistant Yvon de Chambéry ; deux véhicules d'assistance accompagnent le peloton : Patoche (Bourgoin) fidèle chauffeur conduit le camion transportant effets personnels, vélos de rechange, matériel de réparation et victuailles ; Danielle (Bourgoin), la non moins fidèle cantinière aura la charge de préparer les repas.

Le peloton s'élance pour une première étape jusqu'à **Servas** près de

Bourg où la communauté nous accueille. Puis les étapes s'enchainent : Chalon sur Saône, Sassoge, Planay, Pontigny, La Grande Paroisse.

A la fin de chaque étape un même rituel : une boisson pour se désaltérer (bienvenue en ce temps de canicule car il a fait sur la route plus de 40 degrés), déchargement des sacs et des glacières, installation, douche réparatrice, entretien des vélos, repas et coucher. C'est à ce programme que chacun a adhéré.

Que dire de cette édition ?

- qu'elle a été bien relayée sur les réseaux sociaux grâce à Youness (St Nazaire) qui n'a eu de cesse de communiquer au fur et à mesure de l'avancée du peloton,
- que nous avons regretté cette année l'absence de femmes dans le peloton,
- que l'allure a été soutenue (les candidats étaient bien préparés),
- et que l'arrivée (coureurs vêtus cette année du maillot 'article13') dans le hall d'expo reste toujours magique et empreinte d'émotions devant le parterre réuni des participants du Salon. Au total près de 600 kms parcourus, pas d'incident majeur, une bonne ambiance.

Au final les personnes effectuant la recyclade seront affectées pour le salon au stand... vélos ! 400 vélos auront été inspectés et classés le samedi... plus de 350 vélos auront été vendus le dimanche pour le plus grand bonheur des parisiens et banlieusards.







Cette recyclade fut de bonne facture ; rendez vous est pris pour l'année prochaine ! Et encore : un grand merci à tous les groupes qui nous auront "royalement" accueillis" !

Les participants : Danielle, Alain,
Patoche (Bourgoin), Yvon,
Cédric, André (Chambéry),
Youness, Damien, Joël (St
Nazaire), Popaul (Peupins
Vivre au Peux), Jean Fançois
(Le Puy), Yves (Romans),

Patrice (Chalon sur Saône)...
Et sur la route : Marie Thérèse
et Janine (Bourgoin).

Le BàO remercie Patrice Sarrazin, notre fidèle chroniqueur de la recyclade!

7

S'affirmer "délinquants solidaires"

Soutien aux "délinquants solidaires" et spécialement à Cédric Herrou!

À l'attention de Messieurs Emmanuel Macron et Édouard Philippe.

Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier Ministre,

J'attire votre attention sur la situation que rencontre Monsieur Cedric Herrou face à la justice de notre pays, qui, pour ce fait, semble loin de la justice humaine. Cedric Herrou est mis en examen pour aider des migrants, par générosité, par bonté de cœur. Il n'est pas un malfrat. Il souhaite attirer l'opinion publique sur le sort de ces humains qui arrivent dans notre pays au péril de leur vie. Il met à mal sa citoyenneté simplement pour venir en aide à des êtres humains.

Messieurs, par cette pétition, je sollicite votre haute bienveillance afin d'apporter votre soutien à l'œuvre humaniste de Cedric Herrou. Il serait totalement injuste de condamner un français qui met en application la Déclaration des Droits de l'Homme.

<u>Article premier</u>: Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Vous pourrez constater que Monsieur Herrou ne fait que respecter notamment ce premier article. Je vous remercie par avance de votre bienveillance et vous prie d'agréer, Monsieur le President et Monsieur le Premier Ministre, mes respectueuses salutations.

La Solidarité Criminalisée !!!

Par Genevieve JACQUES, présidente de la Cimade

Atterrant, stupéfiant, révoltant : les qualificatifs ne manquent pas pour exprimer nos réactions face à la multiplication des mesures de harcèlement, d'intimidation ou d'assignation devant les tribunaux de citoyennes et de citoyens accusés, ou soupçonnés, d'être un peu trop humains, un peu trop généreux, un peu trop solidaires de personnes étrangères en désarroi!

Esprit de l'état d'urgence, es-tu là ?

Comment interpréter autrement cette contamination répressive qui a saisi les responsables politiques au point de les aveugler en se trompant de cible ?

Comment comprendre et accepter un tel déploiement de militaires et de policiers pour empêcher des hommes et des femmes d'agir simplement comme des êtres humains qui tendent la main à d'autres êtres humains en détresse?

Une logique sécuritaire qui vient de loin

Il faut probablement aller aussi plus loin pour chercher des réponses. Dans le triste bilan des politiques publiques européennes et françaises qui se laissent entraîner dans

Nous sommes avec toi Cédric... Ne lâche rien!



une surenchère sécuritaire, aveuglées par l'obsession de "l'appel d'air". Des murs "anti-migrants" sont érigés des pays des Balkans jusqu'à Calais, des obstacles de toutes sortes se multiplient aux frontières et dans les pays mêmes pour bloquer, rejeter, décourager ou rendre invisibles des milliers de personnes migrantes à la recherche d'un lieu pour vivre dignement.

En dépit de cette réalité, l'obsession sécuritaire, renforcée par l'état d'urgence en France, conduit au raisonnement simpliste selon lequel moins le pays se montrera hospitalier, plus les candidats à l'asile ou à la simple survie se passeront le mot et iront chercher ailleurs.



adresse : Journal De BOUCHES à OREILLES Emmaüs Peupins 79140 LE PIN

mail: gsouriau@orange.fr

= un acte de résistance citoyenne!

L'hospitalité, voilà l'ennemi! En conséquence, les acteurs de cette hospitalité sur le terrain, qui ne se préoccupent pas de savoir si les gens en souffrance ou en danger qu'ils rencontrent ont les bons papiers, deviennent donc des gêneurs objectifs, et même des "délinquants".

La loi a prévu le délit : l'article L. 622-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) punit d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende "toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France ".

Bien que cette disposition soit destinée à ceux qui font commerce du trafic ou de l'exploitation des personnes étrangères, elle a été progressivement utilisée contre des citoyens solidaires qui leur apportaient un soutien désintéressé. Dès 2009, le mouvement associatif s'est mobilisé contre cette forme de criminalisation de la solidarité en dénonçant ce qui a été désigné comme le "délit de solidarité".

Ils ont été partiellement entendus par la majorité issue des élections de 2012, mais partiellement seulement. En effet, la loi du 31 décembre 2012 prévoit des "exemptions humanitaires" (L. 622-4) excluant de poursuites pénales "toute personne physique ou morale, lorsque l'acte reproché n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte et consistait à fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinés à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci."

On a crié trop vite à la fin du "délit de solidarité".

On est loin du compte! D'abord parce que les exemptions excluent l'aide à l'entrée et à la circulation en France des personnes étrangères en situation irrégulière. On peut donc être poursuivi et condamné si on aide gratuitement une personne étrangère à passer la frontière ou même à se déplacer d'un point à un autre du territoire national. Dans les Alpes Maritimes, de nombreuses personnes ont été interpellées et traduites en justice pour avoir pris à bord de leur véhicule des personnes migrantes en détresse, entrées illégalement en France. Ensuite, parce que deux conditions cumulatives doivent être remplies pour échapper à toute poursuite : ne recevoir aucune contrepartie " directe ou indirecte " (comme le texte ne précise pas quelle peut être la nature de ces contreparties, on a pu constater des interprétations absurdes ou tendancieuses); limiter son aide aux domaines prescrits par la loi, toute autre initiative de solidarité reste donc possiblement condamnable. Donner des cours de langue française ou recharger un téléphone portable, par exemple ?...

L'illégalité n'est pas toujours là où l'on croit

"Je me suis mis dans l'illégalité parce que l'État ne respecte pas la légalité" a déclaré Cédric Herrou en marge de son procès. Les faits lui donnent raison : à la

frontière italienne, à Calais ou dans de nombreuses autres situations, c'est bien l'État qui est en défaut par rapport à la loi - par action ou par omission. Quelques exemples :

- Lorsqu'il n'assume pas ses obligations légales de protection et de prise en charge de mineurs non accompagnés, quand ils ne sont pas directement refoulés à la frontière comme c'est le cas vers l'Italie actuellement...
- Lorsqu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour que les personnes arrêtées à la frontière italienne puissent déposer une demande d'asile en France, conformément à la Convention de Genève sur les réfugiés et au droit de l'Union européenne.
- Lorsque les policiers procèdent à des arrestations arbitraire "au faciès", dans la zone frontalière avec l'Italie où les personnes interpellées sont refoulées sans leur notifier par écrit et dans une langue qu'elles comprennent la décision de refus d'entrer ; ou dans la région de Calais...
- Lorsqu'il ne règle pas les dysfonctionnements du dispositif d'asile qui condamne des candidats à l'asile à attendre des semaines ou des mois dans la plus grande précarité et sans aucun droit avant de pouvoir déposer leur demande.
- Lorsqu'il procède à des expulsions de campements de populations de culture rom, sans proposer d'alternatives.

C'est d'abord pour pallier ces manquements ou ces détournements du droit par l'État et ses services que se mobilisent les "aidants solidaires"...

La légitimité de la solidarité humaine au-delà du respect de la légalité

Celles et ceux qui s'engagent à apporter leur soutien aux personnes migrantes laissées au bord du chemin, au bord du droit, expriment avant tout leur humanité.

En conscience, ils manifestent que pour eux la légitimité de leur action s'impose s'il s'agit de protéger la vie, la dignité et les droits fondamentaux d'êtres humains en danger. Même si c'est en contradiction, ou aux marges de la légalité.

S'affirmer "délinquants solidaires" n'est pas qu'un slogan : c'est un acte de résistance citoyenne, au risque de la désobéissance civique. Au nom d'une éthique qui place l'humanité au centre.

C'est aussi un cri d'alarme devant les conséquences de la spirale sécuritaire qui peut balayer des principes fondamentaux qui nous permettent de vivre ensemble.

Si la solidarité devait être considérée comme un délit, c'est toute la cohésion de notre société qui s'effondrerait. Avec tous les risques de fracture sociale que l'on voit déjà poindre.

Geneviève JACQUES, présidente de La Cimade

Pour vous informer davantage : www.lacimade.org www.delinquantssolidaires.org